

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30393**

Intitulé

Coach professionnel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Geerlandt Jane Lucienne - JDM consultants - Ecole de formation de facilitateurs coach	Directrice
---	------------

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le coaching est un processus de travail guidé professionnellement permettant aux clients de développer leur potentiel personnel et professionnel.

Les principales activités du coach sont :

- Etablir et communiquer les fondations de la relation de coaching.

Cette activité consiste à définir le cadre d'intervention du coaching en fonction du contexte et des besoins du client et établir le contrat du coaching et ses conditions d'intervention.

- Accompagner en coaching individuel et coaching d'équipe.

Cette activité consiste à créer une relation de confiance et dérouler des sessions de coaching.

- Conclure un coaching.

Cette activité consiste à conclure la série des séances de coaching par une évaluation des apprentissages et des résultats obtenus en lien avec la demande initiale et les indicateurs de résultats définis en amont.

- Assurer son développement continu de coach.

Cette activité repose sur une exigence déontologique de supervision, des échanges de pratiques en groupes de pairs et une veille professionnelle sur l'évolution du métier et de ses pratiques.

Le (la) titulaire est capable de :

- Savoir présenter ce qu'est le coaching à un futur client, un DRH, ou tout autre prescripteur

- Savoir présenter la déontologie et le cadre d'intervention, en insistant sur la confidentialité et les devoirs du Coach, afin de garantir les règles d'exercice du métier

- Etre capable de délimiter le champ du coaching et orienter le client vers un autre professionnel en cas de conflit Ethique

- Etre capable de co-crée une relation privilégiée avec toutes les personnes concernées par le coaching

- Expliciter la démarche afin de structurer le déroulement

- Définir clairement les responsabilités du client et du Coach en les formalisant dans le contrat

- Faire exprimer les objectifs du client et ses critères de succès

- Réguler si nécessaire la prestation de coaching

- Créer la relation d'intimité en posant un cadre d'intervention rassurant

- Veiller à l'écologie de la relation

- Mettre en place le contrat de séance

- Vérifier la qualité des objectifs en les reformulant afin de les valider.

- Choisir les outils d'intervention pertinents

- Découvrir le potentiel de son client/équipe

- Analyser le comportement du client / équipe

- Ancrer la prise de conscience du client/ équipe en la lui soulignant afin de faciliter son évolution.

- Faciliter la mise en action des solutions nouvelles que le client/équipe a imaginées pendant son accompagnement en élaborant un plan d'action afin de garantir la mise en place des actions.

- Permettre à son client/équipe d'agir avec autonomie en conscience en capitalisant sur ses apprentissages

- Accompagner son client/équipe à faire le bilan de ses apprentissages, de ses progrès et de ses prochains pas

- Renforcer sa responsabilisation, en vérifiant que le client/équipe agira ensuite en toute sécurité

- Animer, le cas échéant, un entretien tripartite de fin de coaching avec les personnes concernées

- Formuler et analyser ses dilemmes et recevoir des feedbacks sur sa pratique de coach,

- Apprendre à apprendre et à enrichir ses pratiques tout au long de sa vie professionnelle

- S'exercer, en pratiquant régulièrement à parité avec d'autres coachs

- Intégrer des retours d'expérience dans sa pratique professionnelle

- Enrichir sa maîtrise de l'environnement professionnel du coaching

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activité et toutes tailles d'entreprises (très petites entreprises (TPE)/ petites et moyennes entreprises (PME), entreprises

de taille intermédiaire (ETI), Grandes entreprises...), mais aussi les structures institutionnelles, le secteur associatif et des prestations d'accompagnements de particuliers dans le cadre de cabinets privés.

La formation vise à qualifier au Coaching toute personne désireuse de s'investir dans le champ de l'accompagnement personnel et professionnel, soit en le pratiquant de manière unique soit en complémentarité de son métier : Manager, responsable de projet ou d'équipe, RH, DRH, Dirigeant, consultant, formateur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

K2112 : Orientation scolaire et professionnelle

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

K2111 : Formation professionnelle

Réglementation d'activités :

La certification engage, au respect d'une charte déontologique et d'éthique du métier.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

En formation "classique", la durée totale de la formation est de 45 jours répartis sur 24 mois. Elle comprend 6 jours de supervision collective basée sur les pratiques, les acquis et les axes de progrès des stagiaires.

Durant la formation, les stagiaires sont amenés à réaliser en dehors de la formation 3 séances de coachings d'1h30 avec deux clients différents (soit 6 séances) et 18 heures de coaching solidaire, soit 10 séances (coaching d'une personne en difficulté particulière, par exemple en recherche d'emploi);

La formation est répartie en 4 activités (A1 à A4), 9 tâches et 26 compétences.

Chaque compétence est évaluée avec une ou plusieurs épreuves qui permettront au jury de valider l'acquisition des compétences.

Pour la VAE et afin de valider ses acquis, le candidat devra nécessairement passer par:

- La recevabilité de sa candidature
- La présentation de ses expériences
- La constitution du dossier de VAE
- L'entretien de présentation du dossier de VAE
- La rédaction et soutenance du mémoire professionnel devant le jury
- La mise en situation devant le jury

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Au minimum 4 membres accompagnent la Directrice de l'EFFC : 2 coachs en activité. 2 professionnels des Ressources Humaines et/ou du management en Entreprises.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Au minimum 4 membres accompagnent la Directrice de l'EFFC : 2 coachs en activité. 2 professionnels des Ressources Humaines et/ou du management en Entreprises.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	Au minimum 4 membres accompagnent la Directrice de l'EFFC : 2 coachs en activité. 2 professionnels des Ressources Humaines et/ou du management en Entreprises.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Coach professionnel" avec effet au 13 juin 2014, jusqu'au 17 avril 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

de la promotion 2007-2008 à la promo 2014-2015, 82 stagiaires ont suivi la formation, 66 participants ont obtenu la validation à l'issue de la formation, soit 75% de réussite.

Autres sources d'information :

Informations consultables sur le site www.effc.fr

Sur facebook : <https://www.facebook.com/EFFC-Ecole-Française-de-Facilitateurs-Coachs-Dialogue-Intérieur-512344705574311/>

<http://blog.effc.fr>

[Site EFFC](http://www.effc.fr)

Lieu(x) de certification :

Geerlandt Jane Lucienne - JDM consultants - Ecole de formation de facilitateurs coach : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Roubaix]

74 rue Colbert

59100 Roubaix

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

74 rue Colbert, 59100 Roubaix

Historique de la certification :